

Assemblée générale de l'ADEC

association de défense de l'environnement de Caudan

Jeudi 21 janvier 2016, 18 h 15

salle de la mairie, Caudan.

Il y a un an, notre assemblée générale avait largement été consacrée au projet néfaste de centre de concassage et de tri à Kerustantin que le préfet venait d'accepter. Le refus de ce projet a été au cœur de nos préoccupations en 2015 : de janvier à mars d'abord avec la rédaction d'un recours gracieux auprès du préfet, la collecte des signatures de la pétition, la manifestation devant la sous-préfecture ; en septembre-octobre ensuite après le démarrage des travaux de terrassement avec de nouveaux rassemblements et une lettre au préfet adressée à partir de notre site internet.

Durant tout ce temps, l'association a su échanger et coopérer, informer et mobiliser.

Echanger et coopérer avec les riverains, qu'ils appartiennent ou non à l'ADEC. Cinq réunions ouvertes à tous ont permis de faire le point, de décider des actions à entreprendre et de leur mise en œuvre.

Les échanges d'information entre la municipalité et l'association ont par ailleurs été réguliers. M. le maire a participé aux réunions que nous avons organisées, nous informant de ses démarches. La commune nous a aidés à produire affiches et tracts. De nombreux élus de la majorité municipale comme de l'opposition ont participé aux différents rassemblements. Sans cet appui de la municipalité, nous aurions été moins audibles, mais sans notre action, il est probable que le maire aurait eu plus de mal à faire entendre au préfet et au département l'opposition de la commune à ce projet.

Nous avons en effet informé par des tracts auprès des Caudanais et des usagers de la D769, par les banderoles, par les articles publiés dans les deux journaux régionaux, par notre site internet. Les 1590 signataires de la pétition, les nombreux envois de la lettre au préfet, les 150 personnes présentes devant la sous-préfecture le 3 mars, celles présentes sur le site le 19 septembre montrent que nous avons obtenu une réelle mobilisation.

L'ADEC remercie tous ceux qui l'ont permis.

Il est cependant trop tôt pour crier victoire. D'un côté, l'entreprise se voit opposer la menace de plainte de la commune pour atteinte au code de l'urbanisme si elle s'installe et le refus des services du département de lui donner l'accès à la route D769. De l'autre, le récépissé de déclaration signé par le préfet et acceptant le projet reste valable. Le tribunal administratif saisi par la commune n'a pas encore pris sa décision. La vigilance demeure donc.

L'ADEC aura 40 ans en 2016. Espérons que l'abandon du projet de Kerustantin sera notre cadeau d'anniversaire...

L'opposition à Kerustantin a largement pris le pas sur nos autres actions comme l'information sur l'usine de traitement des déchets ménagers ou la rénovation du circuit de randonnée « ceinture verte ». Des 3 objectifs de l'association – protection de l'environnement, défense du cadre de vie, promotion du développement durable – le second l'a emporté aux dépens des autres.

L'ADEC aura 40 ans en 2016. Pour assurer sa longévité, il faudra nous renouveler, avoir de nouveaux projets pour promouvoir un développement durable au moment où la prise de conscience de l'urgence climatique s'accroît dans le monde. Puissent les nouveaux adhérents de 2015 apporter de nouvelles idées et un nouvel élan.



Banderole à l'entrée de Caudan



Devant le siège de l'entreprise à Baud.

Une année d'opposition au projet de concassage à Kerustantin

2014	
juillet	<i>Déclaration en préfecture d'un projet de centre de concassage et de tri à Kerustantin.</i>
18 septembre	<i>Lettre du maire au préfet signifiant l'opposition de la commune à ce projet.</i>
21 novembre	Lettre de l'ADEC au préfet rejetant le projet. L'association alerte les riverains par un tract distribué dans les boîtes à lettres et la population par des articles de presse.
3 décembre	<i>Malgré ces oppositions, le préfet signe le récépissé de déclaration validant le projet.</i>
2015	
19 janvier	<i>La signature du récépissé de déclaration est transmise à la mairie qui publie un communiqué réitérant son opposition.</i>
20 janvier	L'ADEC publie à son tour un communiqué et appelle à une réunion d'information à l'occasion de son assemblée générale.
22 janvier	L'assemblée générale de l'ADEC, en présence du maire, est largement consacrée au refus du projet de centre de concassage.
27 janvier	Lancement d'une pétition au préfet. Elle recueillera 1590 signatures.
29 janvier	Demande d'audience au préfet qui sera rejetée. <i>Le conseil municipal unanime refuse le projet et décide d'un recours au tribunal administratif.</i>
1 ^{er} février	Recours gracieux de l'ADEC auprès du préfet.
3 février	<i>Rejet par le tribunal administratif de Rennes du référé-suspension déposé par la commune. Le recours sur le fond sera examiné plus tard (et ne l'a toujours pas été...).</i>
12 février	Lettres à l'entreprise et au propriétaire du terrain s'opposant à leur projet. Pas de réponses.
14 février	Lettre au président de Lorient-agglomération. Pas de réponse.
24 février	Lettre au député, M. Noguès, qui recevra une délégation de l'ADEC et des riverains le 9 mars.
26 février	Pose d'une banderole « Non au concassage à Kerustantin » à l'entrée du bourg. Une seconde banderole sera posée près du site quelques jours plus tard.
fin février	Distribution de 2000 tracts appelant à manifester devant la sous-préfecture.
3 mars	150 personnes, dont de nombreux élus de la commune, manifestent devant la sous-préfecture de Lorient. 1561 signatures de la pétition contre le projet sont déposées par le maire et par deux responsables de l'ADEC. Outre « Ouest-France » et « le Télégramme », Radio France Breizh Izel en rend compte. Un reportage de FR3 ne sera jamais diffusé.
25 mars	Rejet du recours gracieux formulé par l'ADEC.
17 avril	<i>Réunion en sous-préfecture du maire, du député, des services de l'Etat et du département. Il en ressort que le maire ne peut pas prendre d'arrêté, tant que l'entreprise ne s'est pas installée</i>
mai - août	<i>Le projet existe toujours, mais rien ne se passe.</i>
16 septembre	<i>Début surprise des travaux de terrassement sur le terrain.</i> Alertés par un riverain de Kerustantin qui prévient aussi la mairie, nous rencontrons M. Rio et informons les riverains de Kerourio.
17 septembre	Premier rassemblement sur le site.
19 septembre	Rassemblement sur le site co-organisé avec la municipalité.
28 septembre	Distribution d'un tract au rond-point du Moustoir insistant sur la dangerosité du projet pour la sécurité routière.
29 septembre	Lettre au président du Conseil départemental qui gère la D769 et demande d'audience au préfet. Manifestation à Baud devant le siège de l'entreprise et dépôt d'une lettre.
1 ^{er} octobre	Lettre au député. Pas de réponse.
6 octobre	<i>En réponse au maire et à notre lettre, les services du Conseil départemental demandent au préfet de revenir sur son acceptation du projet.</i>
8 octobre	Manifestation à Ploemeur devant les bureaux du propriétaire du terrain et dépôt d'une lettre.
13 octobre	Lancement d'une campagne de courrier électronique à adresser au préfet du Morbihan à partir du site internet de l'association.
15 octobre	Deuxième distribution de tracts au rond-point du Moustoir, interrompue par l'arrivée de gros engins sur le site de Kerustantin. Nous alertons le maire et bloquons temporairement le site.
21 octobre	<i>Réunion en sous-préfecture entre le maire, l'entreprise, les services de l'Etat et du département. L'entreprise devra avoir l'autorisation du Conseil départemental pour avoir accès à la D769.</i>
23 octobre	<i>Lettre du président départemental de la sécurité routière au préfet.</i>
26 octobre	<i>Départ des engins de terrassement du terrain.</i>
19 novembre	Le préfet rejette notre demande d'audience du 30 septembre. Il nous renvoie à la réunion en sous-préfecture du 21 octobre et au jugement à venir du tribunal administratif.

Breizh recyclage. Une pétition est lancée

9 février 2015 Le Télégramme



Le Télégramme, 9 février 2015

Station de tri : une centaine de manifestants à la sous-préfecture

« Non au concassage à Kerustantin » scandé la banderole devant la sous-préfecture de Lorient. Conduites par le maire de Caudan, Gérard Falquerho, et les représentants de l'Association de défense de l'environnement à Caudan (Adec), une centaine de personnes ont manifesté hier après-midi, à Lorient...

Il y a quelques semaines, la préfecture accusait réception du projet de Breizh Recyclage pour un terrain situé le long de la D 769, près de Kerustantin, dans la commune de Caudan. Un accusé de réception qui valait acceptation (Ouest-France du 23 janvier).

La société envisage d'y établir une station de tri et de transit de déchets banals et une installation de broyeur



sonnes, contre l'installation de la station de tri, ont manifesté mardi après-midi, devant la sous-préfecture de Lorient. Ouest-France, 4 mars 2015

Kerustantin. Des engins de chantier bloqués

Les membres de l'Adec s'étaient donné rendez-vous, jeudi matin, au rond-point du Moustoir, pour distribuer un nouveau tract concernant la sécurité routière sur la D 769. Dans le même temps sont arrivés, sur le site de Kerustantin, deux camions qui ont déchargé une trieuse de cailloux de 15 m de long et une pelle-teuse.

Engins bloqués

Les participants ont alors bloqué provisoirement les sorties des engins et le maire, qui s'est rendu sur place avec le DGS, a prévenu les services de l'État d'un début de travaux. « Si les travaux com-



Les membres de l'Adec continuent de dénoncer l'installation du centre de tri et de concassage de matériaux, qui représente un danger du fait de la difficulté d'accès et de sortie. Le Télégramme, 16 octobre 2015



l'association

projet de concassage à Kerustantin

changement climatique

assemblée générale 2016

tous les dossiers

liens

contact


Sécurité routière sur la D769 : Kerustantin = un projet dangereux !

Le danger que représente le projet de centre de concassage pour la sécurité routière a été mis en avant dans deux courriers adressés au Président du Conseil départemental, l'un par par le Maire de Caudan, l'autre par notre association. Suite à cela, le Président du Conseil départemental a écrit au Préfet le 6 octobre pour lui demander de "revenir sur l'autorisation accordée, afin de ne pas créer un point dangereux sur le réseau routier".

Vous aussi, écrivez au Préfet.

Copiez le texte du message (ci-dessous à droite), puis allez sur le [site de la préfecture](http://www.prefecture-morbihan.fr) site internet de l'ADEC, octobre 2015

Un site internet pour l'ADEC



l'association

projet de concassage à Kerustantin

changement climatique

assemblée générale 2016

tous les dossiers

liens

contact

tous les dossiers

[sur la carte](#)

agenda 21 communal	déchets ménagers (centre de traitement de Lann Sévelin)	politique énergétique locale : l'exemple du Mené	sentiers à Caudan
assemblée générale	Kerustantin (projet de concassage)	Scorff et Blavet	SITA (centre de tri, la Montagne du Salut)
changement climatique	mise à 2x2 voies de la D769		

L'ADEC a depuis le mois de mars son site internet. Vous y trouvez les différents dossiers travaillés ces derniers mois et des informations sur l'environnement dans le pays de Lorient.

Notre adresse : <http://adec-caudan.pagesperso-orange.fr/>

Les autres dossiers en bref

Agenda 21

Approuvé par le conseil municipal du 2 mars 2015, il fixe 21 actions répondant à 7 enjeux : maîtriser les consommations d'eau et d'énergie ; encourager les déplacements collectifs et doux ; préserver les ressources, réduire nos déchets, recycler ; généraliser un urbanisme durable ; améliorer la mixité sociale ; élargir l'offre culturelle ; requalifier les zones d'activités, encourager les circuits courts et les achats durables. Le détail des actions est consultable sur le site de la commune : http://www.caudan.fr/fileadmin/user_upload/Caudan/Environnement/Agenda21.pdf. L'ADEC a participé à l'élaboration de l'agenda et est représentée au comité de suivi.

Eau-et-Rivières

L'ADEC est membre d'Eau et Rivières. Une présentation de l'ADEC et de son action à propos de Kerustantin est parue dans le numéro d'octobre de leur revue.

Kerviec

L'association avait été alertée en 2014 par un riverain sur l'état du ruisseau. Nous avons constaté une eau malodorante, parfois noire, du fait d'un écoulement provenant d'un terrain remblayé occupé par un groupe de caravanes et mobil-homes. Les travaux effectués après intervention de la municipalité semblant insuffisants, nous avons à nouveau écrit à l'ONEMA (office national de l'eau et des milieux aquatiques) en mars et à Eau-et-rivières en juin.

SAGE Scorff

L'ADEC a donné son avis lors de l'enquête publique sur le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) en mars. L'association a « *approuvé les objectifs généraux du SAGE. Elle considère néanmoins qu'il ne comporte pour l'essentiel que des recommandations, sans objectif quantifié et daté, et dont l'application reste aléatoire. Alors que l'objectif premier d'un SAGE est le bon état des cours d'eau, l'ADEC regrette le manque d'ambition pour réduire les pollutions d'origine agricole. Alors que l'agriculture représente plus de 90% de l'utilisation des pesticides dans le bassin-versant, l'effort demandé porte surtout sur les collectivités publiques.* » Le SAGE a été définitivement adopté le 5 juin et est rentré en application. Plus de renseignements sur le site du syndicat du Scorff : <http://www.syndicat-scorff.fr>.

Sentiers

Le balisage de la « ceinture verte » a été rénové cet été. Le descriptif du circuit a été mis en ligne sur notre site internet.

SITA

Le 5 février, le tribunal administratif de Rennes, saisi par les deux familles du Poux, a à nouveau suspendu l'autorisation d'exploitation. Le centre de tri SITA fonctionne donc toujours sous le régime de la déclaration, impliquant une liste plus restrictive des produits reçus et un moindre volume. L'entreprise respecte-t-elle ces contraintes ?

Les familles riveraines se sont plaintes en juin auprès de la DREAL du bruit, d'odeurs, du non-respect des horaires. Qu'en est-il à ce jour ? L'association doit rencontrer les familles riveraines pour faire le point.

Usine de traitement des ordures ménagères

Les services de Lorient-agglomération ont diffusé pour la première fois en novembre un 4-pages présentant les travaux effectués et donnant les principaux chiffres. Cette lettre d'information avait été demandée par le représentant de l'ADEC lors des commissions locales d'information et suivi d'octobre 2014 et juin 2015.

L'ADEC a de son côté informé les riverains plus rapidement en diffusant sa propre lettre d'information auprès des riverains en novembre 2014 et septembre 2015.

Les épisodes de mauvaises odeurs sont moins nombreux, mais n'ont pas entièrement disparu.

Rapport financier *Michèle Le Gall*

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Adhésion à Eau-et-rivières	45,00	Adhésions ADEC	320,00
Frais AG 2015	21,01	Subvention municipale	212,00
Frais de secrétariat et divers	198,60	Intérêts livret 'A' 2015	10,40
Assurance Groupama	125,02	Dons	233,71
Baneroles Kerustantin	336,00		
TOTAL	725,63	TOTAL	776,11

Total des dépenses = 725,63 € } RESULTAT = 50,48 €
Total des recettes = 776,11 € }

Avoir au 01/01/2015 = 1277,36 € - Avoir au 01/01/2015 = 1327,84 €

Conseil d'administration

Il est composé de : Armand Cabil, Jean-Michel Evanno (secrétaire), Jean Gallic, Lucien Kirion, Philippe Lapresle (président), Michèle Le Gall (trésorière), Marie-Renée Le Hébel, Robert Le Pauder, Francis Roquier, François Taldir, Jean-Claude Talhouarn, Louis Trémeaud, Yves Vorc'h. Merci à tous pour leur implication dans l'association.

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2015. Un compte-rendu de chaque réunion a été envoyé par courrier électronique à tous les adhérents ayant donné leur adresse.

Tiers sortant renouvelable lors de l'assemblée générale : Lucien Kirion, Francis Roquier, Jean-Claude Talhouarn, Louis Trémeaud.

Soyez candidat ! Le conseil d'administration a besoin de vous !

Pour nous contacter Philippe Lapresle, 15 rue Famille Kerlau, Caudan – 02 97 05 60 27 – adec-caudan@orange.fr

En renouvelant votre adhésion, laissez-nous votre adresse de courrier électronique pour recevoir une information régulière !